

Un effort sur l'apprentissage IT pour le Syntec Numérique et l'Île-de-France

Les discussions étaient engagées depuis plusieurs mois... **Syntec Numérique**, syndicat patronal des SSII et des éditeurs de logiciels, et la **Région Île-de-France** ont finalement conclu la semaine dernière une **convention d'objectifs et de moyens (COM)** autour de l'**apprentissage aux métiers du numérique**. L'objectif consiste à développer et renforcer l'apprentissage pour mieux renforcer l'offre de formation IT sur la période **2013-2015**.

Pour **Guy Mamou-Mani**, président de Syntec Numérique : *« les pouvoirs publics et les organisations professionnelles doivent unir leurs efforts pour proposer une offre de formation adaptée à un marché en pleine mutation. Le numérique est présent dans tous les secteurs d'activité. C'est un vrai levier de croissance (qui) contribue à la transformation des entreprises ».*

35 000 emplois en 2014

La convention signée par la chambre professionnelle et l'Île-de-France doit permettre de constituer « une carte des formations en apprentissage ». Dans ce cadre, Syntec Numérique s'est engagé à contribuer à l'évolution des formations IT en tant qu'expert et en appui des services régionaux en charge de l'instruction des demandes des **Centres de formation en alternance (CFA)**. Par ailleurs, **le syndicat patronal organisera le processus de labellisation des CFA franciliens** et leur décernera ce label en 2015, selon des critères qui restent à définir avec la Région.

Syntec Numérique veut ainsi contribuer au **renforcement des formations dédiées aux métiers du numérique** et répondre aux attentes d'un marché avide de compétences. Le secteur, qui [n'est pas à l'abri du chômage](#), reste l'un des principaux [moteurs de l'emploi cadre](#) en France. Il devrait **recruter 35 000 personnes cette année**, d'après l'association Pasc@line qui regroupe entreprises et établissements d'enseignement supérieur.

L'Île-de-France, de son côté, abrite l'un des plus importants cluster européen des TIC, **Systematic**, et compte différents Pôles de compétitivité, dont Cap Digital. Elle affiche, par ailleurs, **l'une des plus fortes concentration de main d'œuvre IT de l'UE**. Sans surprise, 60% des 1 200 entreprises adhérentes de Syntec Numérique sont elles-mêmes basées en Île-de-France.

250 apprentis de plus par an

L'Île-de-France et Syntec Numérique veulent dynamiser l'apprentissage numérique et la formation des jeunes. Les deux parties « considèrent que cette voie constitue un investissement indispensable pour les entreprises, un levier pour l'avenir de l'économie et un mode d'accès privilégié à l'emploi pour de nombreux jeunes de tous niveaux », avait indiqué la Région l'an dernier dans un rapport à l'attention de la commission permanente du conseil régional.

En s'appuyant sur leur convention pluriannuelle, les deux parties ambitionnent d'**augmenter de 5% par an les effectifs d'apprentis** en France, soit environ 250 apprentis supplémentaires

relevant du périmètre des technologies de l'information.

Lire aussi

[L'Ile-de-France, première région d'Europe fibrée en 2020 ?](#)

[Syntec Numérique : « Réorienter les efforts fiscaux vers l'emploi qualifié »](#)